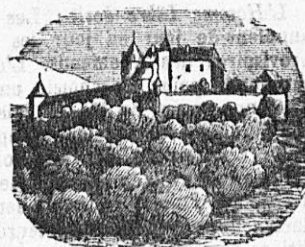




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9<sup>02</sup> 3<sup>17</sup> 9<sup>02</sup>, BULLE, dép. 5<sup>25</sup> 1<sup>25</sup> 6<sup>15</sup>.

**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50  
          . . . 6 mois > 2 50  
Étranger . . 1 an > 9.—  
          . . . 6 mois > 5.—  
          payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

**ANNONCES**  
District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

## La question du lait.

Quelle effervescence a causée au sein de la nation la question du prix du lait. Le congrès socialiste d'Oltén en a fait la base de ses discussions et il est allé jusqu'à menacer le Conseil fédéral d'une grève générale si les nouveaux prix étaient appliqués.

Mais ce qui a mis le comble à l'exaspération de la population toute entière, ce fut le rationnement du lait. D'aucuns auraient encore supporté sans murmurer une augmentation du prix ; mais se voir privés d'une partie essentielle de leur alimentation est au-dessus de ce qu'ils sont capables de souffrir.

Ce fut dans tout le pays une protestation unanime. Eh quoi ! lorsque tous les jours des wagons de lait condensé et de fromages passent la frontière, le peuple suisse devrait se serrer la ceinture !

Et l'on se demande avec anxiété par quoi doit être remplacée cette nourriture du peuple.

Est-il possible que des adultes puissent se contenter de la maigre ration d'un demi-litre de lait par jour ? Si des personnes qui n'ont aucune occupation se trouveraient privées, qu'en sera-t-il de celles qui sont astreintes à de durs et fatigants travaux. Et les producteurs eux-mêmes, comment seront-ils capables de s'adonner aux travaux de la raison, de peiner pendant plus de quinze heures par jour, s'ils n'ont à leur disposition qu'un litre de lait ?

Cette décision révèle une méconnaissance absolue des besoins du peuple et une ignorance complète des conditions de vie des travailleurs. Et si, dans les Conseils de la nation, on ignore tout des ressources du pays et de ses besoins, il n'y a qu'une chose à faire, c'est que le peuple lui-même, par la voix de ses représentants, mette fin immédiatement aux pleins pouvoirs qui ont été la source de tous nos déboires et de toutes les vicissitudes par lesquelles nous avons passé.

Et surtout, que l'on surveille strictement les exportations. Le peuple a bon cœur ; il n'aimerait pas que des femmes et des enfants souffrent de la faim, même s'il s'agit des femmes et des enfants des fauteurs du terrible cataclysme. Il admettrait donc que la Suisse leur envoie le surplus de ses

propres besoins. Mais ce qui est inadmissible, c'est que l'on réduise nos moyens de subsistance pour favoriser l'industrie de guerre et l'alimentation des armées.

Supprimons donc purement et simplement nos exportations de caséine ; supprimons également celles de lait condensé en tant que celui-ci est destiné à l'alimentation des troupes ; il en est de même de nos fromages. Et, quand nous aurons procédé sérieusement à cette œuvre d'épuration, notre peuple n'aura plus à s'astreindre à de dures privations, dangereuses pour la santé publique et pour nos moyens de défense.

A l'intérieur cependant, une partie, si faible, des restrictions se justifie. Interrogeons tous les quincailliers. Tous s'accorderont à dire que jamais la vente des petites barattes de ménage n'a été aussi fructueuse que depuis deux ou trois ans. Il ressort de cette constatation que beaucoup de ménages achètent du lait pour en fabriquer du beurre et du fromage maigre. Il est compréhensible que, avec ce système-là, nos disponibilités diminuent d'une manière assez importante.

Devant la menace d'une grève générale, il a été parlé d'une mobilisation générale de l'armée. Serait-ce peut-être pour protéger contre la vindicte populaire les condenseriers qui drainent la majeure partie de nos laits pour les exporter en Allemagne ? Cela serait le comble. Au lieu de fermer purement et simplement les portes de ces usines, on préfère rationner le peuple. On préfère laisser nos nationaux souffrir de la faim plutôt que de mettre fin aux accaparements de lait en vue de l'exportation. Cela, le peuple ne le souffrira pas et il est à souhaiter que le Conseil fédéral ne le mette pas dans l'obligation de prendre lui-même en mains la défense de ses intérêts immédiats.

## NOUVELLES SUISSES

**La mutinerie de Kloten.** — Le tribunal militaire de la IV<sup>me</sup> division siégeant à Aarau s'est occupé vendredi de l'affaire de Kloten.

Hans Sommer, d'Oltringen, a été reconnu comme étant le meneur de l'insurrection. Ad. Hintermann, le soldat du train Schmid, de Beinwil, qui entama à la scie la porte de la prison,

et Rud. Wehrli, de Kuttigen, ont été reconnus coupables d'instigation à l'insurrection.

Les participants à l'insurrection ont été condamnés aux peines suivantes : Hintermann, deux ans de prison, sous déduction d'un mois et demi de préventive, une année de privation des droits civiques.

Sommer, deux ans et trois mois de prison, sous déduction d'un mois et demi de prison préventive, et un an de privation des droits civiques.

Wehrli, deux ans de prison et un an de privation des droits civiques.

Walter Hediger, de Reinach, trois mois de prison, sous déduction d'un mois et demi de prison préventive.

Ernest Dolliger, de Leutzwil, deux mois et demi de prison.

Jules Schenker, de Walterwil, Otto Wilhelm de Sassenwil, Charles Bohr, de Humzenschwil, Wilh. Kyburz, d'Oberentfelden, et Arnim Hechler, chacun à deux mois de prison, ainsi que Franz Hammer, de Windisch, à un mois de prison.

Tous les condamnés ont été déclarés solidaires pour les dommages et les frais. Il n'a pas été admis de circonstances atténuantes. Par contre il est laissé au général de prendre des circonstances atténuantes par la voie de recours en grâce.

### Les négociations germano-suisse.

— Le renouvellement de la convention commerciale avec l'Allemagne qui est arrivée à échéance à fin avril présente de grosses difficultés. En ce qui concerne le prix du charbon, l'Allemagne tient toujours à une majoration de 90 fr. par tonne. De toute importance sont les conditions posées par l'Allemagne dans l'utilisation du charbon. L'exportation suisse à destination des pays en guerre avec l'Allemagne subirait de ce fait de très fortes restrictions, en particulier les produits de l'industrie des machines. En outre, l'Allemagne désire qu'une institution de contrôle, analogue à celle de la S. S. S. soit sans retard organisée. Il est bien entendu que cette institution, comme celle de la S. S. S. aurait un caractère absolument suisse. Toutefois, son application entraînerait dans tous les cas, pour notre vie économique, des effets dont il n'est pas possible de mesurer encore toute la portée. La meilleure volonté subsistant de part et d'autre, on conserve

l'espoir de pouvoir conclure encore un arrangement acceptable.

### Contre l'espionnage des consulats.

— Le Conseil fédéral a adressé aux représentants accrédités à Berne des États belligérants une note dans laquelle il attire leur attention sur le fait que les enquêtes pénales menées pour service illicite de renseignements ont révélé que le personnel de consulats et de vice-consulats étrangers avait participé aussi à ce service. Les vice-consuls étrangers, ainsi que leur personnel, ne jouissent pas, suivant la pratique du droit des gens, du privilège de l'exterritorialité.

Le Conseil fédéral est convaincu que certains employés des consulats ont agi à l'insu de leurs chefs et il est persuadé que les légations feront leur possible pour empêcher ces faits de se reproduire. Le Conseil fédéral continuera à faire preuve de courtoisie envers les consulats ; mais il ne pourra plus avoir les mêmes égards vis-à-vis du personnel des consulats qui commettrait des délits relevant de la justice suisse.

Le Département politique prie les légations de ne voir dans cette communication que le sincère désir du Conseil fédéral de maintenir la neutralité de la Suisse et de mettre fin à une incertitude qui ne saurait donner lieu qu'à de fâcheuses controverses.

**Lucerne.** — Le commerce des œufs. — Le Conseil d'Etat a interdit l'exportation d'œufs du canton de Lucerne sans autorisation préalable du département cantonal de police. L'exportation des œufs s'est faite en grand depuis un certain temps et le ravitaillement de la population du canton s'est trouvé ainsi compromis.

## A L'ÉTRANGER

### La guerre en Europe.

#### La situation militaire.

Les critiques militaires continuent généralement à estimer que les combats actuels sont d'importants coups de sonde ou des opérations préparatoires à d'autres de plus grands envergure. Ils enregistrent le complet fiasco des attaques sur Villers-Bretonneux et sur Haegard et attribuent une certaine importance à la prise du mont Kemmel qui, si elle n'est pas considérable, constitue une gêne pour les positions anglaises d'Ypres, sensiblement dépassées au sud.

**SEIGNES**  
tous genres  
être exécutées par un  
liste.  
de suite à Constant  
Entreprise de types  
teinture, Bulle.

**ménages.**

**liquoriste**

**BULLE**

Services à dîner,  
queur, garnitures  
, etc.

marchandises aux

achèterait

n potager

ons.  
sser à Publicitas S.  
e, sous P 781 B.

**demande**  
**non épierreur**

montagne.  
sser à Publicitas S. A.  
ous P. 792 B.

**vendre**  
**de belle truie**

avage ou pour engraisser.  
sser à Publicitas S. A.  
ous P. 785 B.

**A louer**

mbre et une cuisine  
exposées au soleil.  
sser chez M. Riganti,  
r de Tréme.

**mission**

Conseil communal de  
olard met en soumission  
ration des cabinets  
maison d'école, soit ce  
rue les travaux d'ap-  
ge et de conduite.  
e connaissance des condi-  
s soumissionner chez M.  
Joseph, boursier, jus-  
medi 4 mai, à 7 heu-  
soir.

olard, le 21 avril 1918.

ordre : Le Secrétaire.

**à tout faire**

et expérimentée, su-  
uisiner, est demandée  
chez Mme Cartagni,  
rue Plantamour, Ge-  
dresser offres avec réfé-  
rences et prétentions.

**à tout faire**

et bien repasser et  
tir le linge est deman-  
dée chez Mme Carfo,  
rue Plantamour, Ge-  
dresser offres avec réfé-  
rences et prétentions.

**ants de caissas.**

demande pour tout de  
ou 3 bons ouvriers con-  
bien la fabrication des  
emballages. Travail en  
lien rétribué. Place stable.  
adresser à M. Dumas &  
omont.

**vendre**

bonne fauchense  
tat, à un cheval, avec ti-  
sser à Publicitas S. A.  
ous P 761 B.

**personne**

place comme servante  
gne. S'adr. à Mlle Celli-  
ppais, Avry et Pont.

L'Homme Libre écrit : Les Alliés annulent de jour en jour les succès provisoires des Allemands. L'ennemi est sur le point de choisir un front d'attaque, nous ne lui en laisserons pas le loisir avant quelque temps.

Le critique du Journal voit que l'ennemi essaye actuellement de saisir des points d'appui destinés à servir au déclenchement dans les meilleures conditions possibles d'une attaque décisive. Il ferait ainsi une opération d'une grande envergure.

Pour l'Echo de Paris, il est vraisemblable que la grande offensive de Ludendorff engagée sur un front de 80 km. aboutisse à une simple opération à une aile. Si violente que soit l'attaque contre les monts flamands, c'est seulement une action locale susceptible de n'amener aucune décision.

Le Matin étudiant le prix de la grosse offensive brisée grâce aux mesures prises par les deux grands chefs Pétain, qui jeta dans la bataille en secours aux Anglais ses divisions disponibles et Foch qui coordonna sous son commandement supérieur les efforts français et anglais déclare : La désillusion est d'autant plus grande pour l'empire allemand que les pertes sont très élevées.

Dans les Balkans et la Méditerranée.

Le programme annexionniste des empires centraux dans les Balkans se dessine de plus en plus clairement. Ils veulent s'assurer par les Balkans la possession des lignes ferroviaires propres : outre la ligne Cernavoda-Coatzana et Velona, ils demandent Salonique.

La Konstanzer Zeitung écrit ouvertement : « Les puissances centrales ne peuvent accorder Salonique à la Bulgarie parce que, si l'Angleterre ne cède pas ses bases dans la Méditerranée, Salonique doit devenir port franc et base de la flotte allemande. »

La Koelnische Zeitung promet Tripoli à l'Autriche pour qu'elle y constitue une ligne de pénétration au Soudan et jusqu'au lac Tanganika.

Les pertes allemandes.

On mande du Havre au Petit Journal :

« La Flandre est envahie de blessés allemands venant du front occidental. A Blankenberghe seulement, il y en aurait 20,000. Partout le flot de blessés grossit, encombrant les hôpitaux qui débordent.

Les provinces martyres.

Le Journal a interviewé l'abbé Lemire, député et maire de Hazebrouck, malade à Paris, qui a raconté ses souffrances et flétri la cruauté de la guerre

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR HENRY GRENET

— Je n'ai d'ordre à recevoir de personne, surtout ici. — Ici, comme dans tout autre endroit du royaume, vous appartenez à la justice du roi, monsieur, ne l'oubliez pas. — Enfin, que voulez-vous ? — Que vous nous promettiez, non sur votre honneur, vous n'en avez pas, mais sur la tête de votre enfant, la seule chose que vous aimiez au monde, de ne jamais plus vous occuper de la comtesse de Meyrac. — Je ferai ce qu'il me plaira. — Ainsi, vous refusez de nous donner satisfaction ? — Je refuse. — Palsambleu ! monsieur, vous avez tort. En disant ces mots, M. de Léon frappa de sa main le misérable au visage. Maurel chancela, comme s'il allait tomber à la renverse. Il n'en eut pas le temps. Le géant saisit l'ancien officier par la

pratique par les Allemands. Il a fait appel au pape pour maudire les barbares, ajoutant que tous les catholiques du monde devraient se liguer pour obtenir du souverain pontife qu'il lance un anathème.

Le rationnement en France.

A partir du 15 mai, la vente de viande fraîche, congelée, salée, préparée ou conservée, de même que les volailles, le lapin et le gibier, excepté la viande de cheval, sera interdite les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

La consommation de toute viande, même de cheval, sera interdite les jours ci-dessus dans les établissements publics.

CANTON DE FRIBOURG

Assemblée des délégués cantonaux du parti radical

dimanche 5 mai prochain, à 2 1/2 h. de l'après midi, au Cercle littéraire et de Commerce, à Fribourg. Tractanda :

- 1. Vérification des pouvoirs des délégués. 2. Protocole de l'assemblée des délégués du 7 octobre 1917. 3. Politique fédérale. a) Congrès du Parti radical suisse à Berne, les 11 et 12 mai ; b) Impôt fédéral direct. 4. Politique cantonale. Session de mai du Grand Conseil. (Discussion de quelques tractanda importants). 5. Divers.

Nouveau préfet. — Le Conseil d'Etat a nommé samedi préfet de la Singine M. Joseph Poffet, receveur d'Etat à Tavel, en remplacement de M. Rodolphe Wailleret, dont la démission a été acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Election au Conseil national. — L'accord est loin d'être parfait au sein du parti conservateur. En dépit de la décision intervenue à Romont, une dissidence a été suscitée pour l'élection d'un député au Conseil national. D'aucuns n'ont pu se décider à accepter l'échec de la candidature pythionienne de M. Torche. Mais ce qu'il y a de particulièrement intéressant, c'est que le district de la Broye n'a donné à son ressortissant qu'un peu plus du quart des votants. Le district de la Singine seul a donné une majorité à la candidature dissidente.

ceinture, l'enleva de terre comme il eût fait d'un enfant, et le lança au milieu d'un bassin, où le traitre disparut sous les eaux.

M. de Marmont et son ami de Léon s'éloignèrent ensuite le plus tranquillement du monde, sortirent du parc de Saint-Cloud par une porte de service, et, montant à cheval, regagnèrent d'une traite leurs quartiers respectifs.

Le même soir, le chevalier de Lorraine arrivait en courant chez son maître Philippe et lui disait :

- Monseigneur, je sais tout. — Tu sais tout, chevalier ? — Oui, monseigneur. — Parle, chevalier. Tu me fais bouillir. — Mme Henriette s'est rendue en Angleterre chez le roi, son frère, pour obtenir de lui un traité d'alliance contre la Hollande. Elle a réussi : au printemps prochain nous entrerons en campagne. — Ah ! c'est ainsi, je suis tenu à l'écart des affaires de l'Etat et l'on confie à ma femme les secrets que l'on me cache. Nous verrons si cela durera toujours. — Si vous vouliez, monseigneur... — Si je voulais quoi ? — Rien. Je songeais aux moyens de vous rendre la liberté. — Mais comment as-tu appris ces choses si graves et si secrètes ? — D'une façon fort simple. Par M. de Turenne, un des trois personnages à qui le

M. Oscar Genoud, syndic de Châtel-St-Denis, est élu député du 23<sup>ème</sup> arrondissement par 4830 voix contre 1031 voix données au candidat dissident.

Les résultats par districts sont les suivants :

Table with 3 columns: Candidate Name, Genoud, Torche. Rows: Sarine campagne (765, 67), Singine (341, 687), Broye (574, 227), Gruyère (1010, 50), Glâne (1084, —), Veveysse (1056, —)

A Bulle, 128 votants ont participé au scrutin. M. Genoud a obtenu 124 voix. Il y a eu 4 suffrages nuls.

GRUYÈRE

M. Jules Pasquier. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. Jules Pasquier, ferblantier, surveur à Bulle, lundi soir, à l'âge de 57 ans, après une longue maladie.

Nous reparlerons de cet homme de bien, de ce vaillant lutteur, dont la disparition causera une douloureuse émotion.

Communiqué. — Jeudi 2 mai, à 2 h. de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, à Bulle, conférence de M. Musy, conseiller national, sur les motifs qui militent en faveur du rejet de l'impôt direct fédéral.

L'importance capitale du enjeu pour l'avenir de notre pays et la compétence du conférencier amèneront, nous n'en doutons pas, beaucoup de monde à cette conférence du plus haut intérêt.

Patrons-menuisiers. — Dimanche, l'Hôtel de l'Union abritait l'assemblée de l'association cantonale des patrons-menuisiers. Un banquet fort bien servi a suivi cette assemblée, qui, espérons-le pour le plus grand bien de nos artisans, sera suivie de nombreuses autres.

Il est fort heureux de constater que les artisans commencent à éprouver le besoin de solidarité, la nécessité de se syndiquer pour le soutien efficace de leurs intérêts. Ces associations ne peuvent avoir que d'heureux effets pour l'avenir économique de notre petite industrie.

Prix du lait à partir du 1<sup>er</sup> mai. — L'office cantonal de ravitaillement nous communique ce qui suit : Le lait pour nécessiteux continuera, à partir du 1<sup>er</sup> mai, à être vendu au même prix qu'actuellement.

A Fribourg, le prix fixé est de 38 et 39 ct. le litre pris à la laiterie centrale

roi a confié ses projets.

— Comment ! M. de Turenne te choisit pour confident ? Tu ne me feras jamais croire cela ?

— Aussi, me gardé-je bien de le dire. J'ai appris le secret, par suite d'une indiscretion de M. de Turenne qui, pour se faire valoir, l'a confié à son amie Mme de Coatquen. Or, comme la marquise me veut du bien, elle m'est empressée de m'en faire part.

— C'est étrange.

— Vous ne laisserez pas ignorer à Madame que nous connaissons le fameux secret qu'elle nous célébrait avec tant de soin.

— Tu peux en être certain.

— N'oubliez pas, monseigneur, de lui dire de qui nous tenons la nouvelle, cela doublera sa rage.

— Excellente idée.

— Si vous vouliez m'en croire, monseigneur, vous n'attendriez pas davantage pour informer Madame que tous ces mystères sont vains.

— J'y cours.

Sans perdre un moment, Monsieur se rendit aux appartements de Madame. Henriette d'Angleterre était au milieu de ses femmes, occupée à un de ces travaux légers auxquels elle excellait.

ou livré à domicile ; dans les autres localités importantes du canton le prix est de 37 ct. ; à la campagne, il est de 35 ou 36 ct. suivant que le lait est acheté par une fabrique (condenserie ou chocolaterie) ou qu'il est livré à la fabrication du beurre et du fromage.

Note de la réd. — Le prix fixé par le Conseil fédéral est de 36 cts le litre. Le public se demandera pourquoi ce prix a été arrêté à 37 cts. par le gouvernement fribourgeois pour les localités importantes du canton. Une explication s'impose.

Pommes de terre. — Les personnes domiciliées à Bulle, désirant encore obtenir des semences de pommes de terre, peuvent en prendre livraison jeudi 2 mai, dès 8 h. du matin, à la cave de l'école des filles.

Madame A. PASQUIER et ses enfants, Charles, Germain et Félix ; Madame et Monsieur Constant CESA et leur enfant, à Bulle ; Monsieur Albert PASQUIER et famille, à Bulle ; Monsieur Antonin PASQUIER et famille, Le Crêt ; Monsieur Alphonse PASQUIER et famille, à Londres ; les familles SAVARY, BOSSON, MORAND, à Bulle DOUSSE, au Mourat, PITTET, à Hennens, BUSSARD, à Rossens, ULDRY, à Riaz, ainsi que leur nombreuse parenté, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR Jules Pasquier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, décédé le 29 avril, dans sa 57<sup>ème</sup> année, muni de tous les Sacraments.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, vendredi à 9 1/2 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Corps de Musique de la Ville de Bulle.

Messieurs les membres sont informés du décès de notre regretté Membre d'honneur

Monsieur Jules PASQUIER

Maître ferblantier.

L'enterrement auquel vous êtes prié d'assister, aura lieu à Bulle vendredi à 9 1/2 h.

LE COMITÉ

illustre beau frère, le roi Charles, que Dieu ait en sa sainte garde.

Henriette pâlit.

Se redressant comme mue par un ressort, elle répondit :

— Je ne sais, monsieur, ce que vous voulez dire. J'allai en Angleterre simplement pour voir mon frère.

— Et vous en rapportâtes un traité offensif et défensif contre les Hollandais.

— De grâce, monsieur, parlez plus bas. Je vous prie de croire que si cela était, vous l'auriez su.

— Cela est, et je l'ignorerais encore si je n'avais des amis plus confiants que le roi et plus aimants que ma femme.

— Que voulez-vous dire ?

— Ceci : Le chevalier de Lorraine, qui ne me cache rien, lui, madame, sait de source sûre que ce voyage en Angleterre était préparé de longue date, et que vous avez réussi dans la mission secrète qui vous était confiée.

— Il est impossible que M. le chevalier de Lorraine connaisse les secrets de l'Etat.

— Rien n'est impossible à mes amis.

— Cela est faux.

— Cela est vrai puisque M. de Turenne l'affirme.

— M. de Turenne ?

— Lui-même.

(A suivre.)

La Caisse du Canton reçoit des dépôts (anciennes) à 3 ans ou Elle se permet de la Loi du 3 D blissement de la Canton de Fr Les Commu général toutes l soumises à la sont autorisées à soit sur des actio hypothécaires, l'établissement.

POUR Avant de faire vos CHAU visitez le Maga Uve SOTT maison Barras, On y trouvera sures fortes p Messieurs, Dames Egalement bea de luxe, basse sans concurrence. Maison Esco

Arnold Instruments Outill Chaînes et l Jour chez FRITZ, Grand choix de 30 lits de 80 à 125 f bos, armoires, tables trop longs à détaill Profite Avis aux Uve Pierre en face du vous trouverez toujours déjeuner, thé, café de cuisine, services Il reste encore un jo anciens prix.

## La Caisse Hypothécaire du Canton de Fribourg

reçoit des dépôts contre obligations  
(anciennes cédules)  $4\frac{3}{4}\%$   
à 3 ans ou à 5 ans de terme

Elle se permet de rappeler l'article 80  
de la Loi du 3 Décembre 1853 sur l'éta-  
blissement de la Caisse Hypothécaire  
du Canton de Fribourg ;

„ Les Communes, corporations et en  
général toutes les personnes morales,  
soumises à la surveillance de l'Etat  
sont autorisées à placer leurs capitaux  
soit sur des actions, soit sur des cédules  
hypothécaires, qui seront émises par  
l'établissement. „

## POUR LA FOIRE

Avant de faire vos achats en

### CHAUSSURES

visitez le Magasin

## Vue SOTTAS-THALMANN BULLE

maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

On y trouvera un grand choix de chaus-  
sures fortes pour la campagne, pour  
Messieurs, Dames et enfants.

Egalement beau choix de chaussures  
de luxe, basses et montantes, à des prix  
sans concurrence.

**Maison de confiance.**  
**Escompte 3 %**

## Arnold Desbiolles

Fers  
BULLE

Instrumentes aratoires.

Outils pour tous métiers.

Chaînes et licols pour l'alpage.

## Jour de Foire chez FRITZ, aux Halles, BULLE.

Grand choix de meubles d'occasion, tels que :  
30 lits de 80 à 125 fr., 4 canapés, commodes, lavi-  
bos, armoires, tables rondes et une quantité d'objets  
trop longs à détailler.

Profitez de l'occasion !

## Avis aux jeunes ménages.

Au magasin

### Vue Pierre MORAND, liquoriste

en face du Café Moderne, BULLE

vous trouverez toujours un joli choix en Services à dîner,  
déjeuner, thé, café noir, à vin, liqueur, garnitures  
de cuisine, services de lavabo, etc., etc.

Il reste encore un joli stock de marchandises aux  
anciens prix.

On demande une bonne

### jeune fille

de confiance pour le magasin, con-  
naissant les deux langues.  
S'adresser à la Confiserie  
Vonlanthen, Rue du Pont  
Suspendu, Fribourg.

La Société des Gites de  
Corbières

### demande

pour l'alpage

### un taureau

pie-rouge.

Adresser offre et prix à M.  
Paul BLANC, Président de  
la dite Société.

### On cherche à acheter une chèvre

race Saanen, qui soit abondante  
de lait

Adresser les offres à M. Jo-  
seph Pons, photographe,  
Pollegio (Tessin).

### Un bon vacher

exempt du service militaire, cher-  
che place de suite.

S'adresser à H. Monnerat, à  
Broc.

### On demande à acheter

une bascule d'occasion, en bon  
état.

A la même adresse, on achè-  
terait une certaine quantité de  
sacs.

Adresser offres sans chiffres  
199 P. M., à Publicitas S. A.,  
Bulle.

## A vendre 4 juments

pas de piquet.

Paul MAILLARD  
MAULES

### Garde-génisses

cherche place.

S'adresser sous P 837 B, à Pu-  
blicitas S. A., Bulle.

## Occasion unique.

A vendre de suite,  
en bloc, 1 stock de  
marchandises, soit  
environ 80 pardes-  
sus, 60 complets et  
60 pantalons.

Ecrire sous T 11601 L  
Publicitas S. A.,  
Lausanne.

A VENDRE à très bas prix,  
une

### Voiturette automobile

servant de camion, force  
9 HP, pneus état de neuf. On  
échangerait aussi contre  
bétail ou autre marchan-  
dise.

S'adresser à Publicitas S. A.  
Fribourg, sous P 1918 F.

## Foire de Bulle

L'AGENCE IMMOBILIÈRE  
& COMMERCIALE

FRIBOURGEOISE S. A.

79, rue du Pont Suspendu

à FRIBOURG, Tél. 433

sera représentée à la foire  
au CAFÉ DU COMMERCE,  
à BULLE.

## A l'occasion de la foire

Je vendrai sur la Place du Marché, à Bulle : 1 lot de  
COLS pour Dames et Enfants et solderai, à bas prix, un res-  
tant de FAUX-COLS pour Messieurs, à 30 et à 40 centimes  
pièce, ainsi que NEUDS et RÉGATES, à 25 cent. pièce.

Boutons, Garnitures, à solder aux tailleuses.  
Se recommande,

Th. WICHT.

## Location de domaine.

Samedi 18 mai 1918, de 1 à 3 heures de l'après-  
midi, à la Maison d'école, la Commune de Maules  
exposera en location, par voie de mises publiques, pour le  
terme de 6 années, son domaine de la contenance d'environ  
40 poses de bon terrain, avec belle maison d'habitation, sis  
au centre du village et à proximité de la laiterie.

Pour voir les conditions et visiter le domaine, s'adresser à  
M. Pasquier Louis, syndic.

Secrétariat communal.

## Ancienne Maison MOURLEVAT,

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir.

Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins  
etc., gros et détail, aux meilleures conditions.



### Poudre MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et -an-  
tiépéidémique pour le bé-  
tail, connu jusqu'à ce jour



Seuls fabricants: Alf. DELISLE & Co, Lausanne.

Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.

Expédies sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Prix : fr. 2.50 le paquet ; par 6 paq., fr. 2.40 ; 12 paq. fr. 2.30, franco

Sage-Femme diplômée  
M<sup>me</sup> Dupanloup-Lehmann  
rue du Mont-Blanc, 20 (près de la  
gare), Genève, tél. 34.87, reçoit  
pensionnaires. Consultations, soins  
médicaux. Discretion. Prix modé-  
rés. Man spricht deutsch.

## Fortifiant Quinquina au Malaga

en bout. et litres.

Se recommande,  
F. RIBES, vins, à Bulle.

## Boucherie chevaline MONTREUX (Tél. 391) Agriculteurs

ne vendez pas vos  
chevaux pour la  
boucherie sans vous  
adresser à M. L. Ge-  
noud, Cercle Ca-  
tholique, à Bulle,  
qui les paie le grand prix.

## On demande pour de suite un bon domestique de campagne

Certificats exigés. Bon gage, place  
à convenir à l'année.  
S'adresser à Publicitas S. A.,  
Bulle, sous P. 694 B.

## ON DEMANDE

de suite 2 bons ouvriers cou-  
vresseurs expérimentés pour cou-  
vertures en bardeaux et tuiles.  
Travail assuré pour la saison.  
S'adresser à M. Alfred  
Schwarz couvreur, Rouge-  
mont.

## Bon employé est demandé

pour travaux de campagne et di-  
vers, chez

J. REMY, camionnage,  
BULLE.

Eventuellement, un logement  
serait à la disposition pour la fa-  
mille.

## On demande pour un certain temps, dans un bureau de la ville une personne

pour aider aux écritures  
S'adresser à Publicitas S. A.  
Bulle, sous P. 842 B.

## A VENDRE

une belle vachette pie-noire,  
chez  
François Genoud, Bulle.

## A vendre d'occasion

une quantité de lits de 40 à 100 fr.,  
canapés, 20 fr., divans, fauteuils,  
chaises longues, 85 fr., lavabos,  
commodes, armoires, tables ron-  
des, 20 fr., charrettes, couchettes,  
linoleums, tapis, draps de lits, po-  
tagers, bouillotte cuivre, lits Louis  
XV complets, vêtements, chaus-  
sures, chez

A. DELALOYE  
rue de Vevey, BULLE.  
Magasin ouvert tous les jours.

## Domestique de campagne est demandé.

Se présenter le jour de la  
foire, entre 10 et 11 h. pré-  
cises, au Cercle Catholique,  
Bulle.

## On offre à placer

5 à 10

génisses

sur de belles montagnes.

S'adresser à Publicitas S. A.,  
Bulle, sous P 795 B

## Vendez vos chevaux pour l'abatage et ceux abattus d'urgence, directement à la Boucherie chevaline centrale

Louve, 7, Lausanne,

qui vous les paie le plus haut prix  
du jour. Avantages : garantie d'a-  
batage et prix convenu payé  
comptant sans aléas. Si nécessité,  
arrivés par camion auto.  
Tél. : jour, 15.36, nuit et di-  
manche, 12.80.

# GRANDE MISE EN VENTE de CONFECTIONS pour DAMES



**Blouses** pr Dames, en mousseline laine, dessins nouv., large rayure, avec col marin en mousseline blanche, uni, brodé, av. boutons d'Irlande Fr. **17.90**

**Blouses** en mousseline laine, forme très chic, av. col rond en deux teintes, superbe qualité Fr. **22.50**

**Blouses** en bonne Soie Paillette, col marin et garni boutons d'Irlande, se fait en blanc, rose, ciel et noir Fr. **17.90**

**Blouses** en Soie « Faille Herco », très solide et bien lavable, col marin et boutons nacré, très jolie façon, différ. teintes Fr. **19.50**

**Blouses** en crêpe de Chine, grand col rond ou marin, jolie garniture, se font en toutes teintes, dep. Fr. **24.75**



**Blouses** en Zéphir rayé, av. col reps blanc très solide Fr. **5.90**

**Blouses** en lainette rayée, garnies joli col marin Fr. **7.90**



## Jaquettes de Soie

**Jaquettes** jersey soie avec col carré, poches et ceinture se fait en toutes teintes Fr. **39.50**

**Jaquettes** jersey soie "Haute Nouv.", grand col marin, revers, poches, ceinture écharpe, se fait en toutes teintes, Fr. **49.-**

**Jaquettes de laine** avec col rond ceinture et poches. „ Articles Leysin “ Fr. **39.-**

**Jaquettes de laine** avec col marin ceinture et poche „ Articles St-Moritz “ Fr. **45.-**

**Cols Marabout** Forme Cravatte depuis Fr. **6.90** **Cols Marabout** Forme nouvelle depuis Fr. **15.90** **Cols Marabout** Grand col carré Dern. Nouv. „ Fr. **24.50**

## MODES

### CHAPEAUX pour Dames et Fillettes

Choix énorme!

➔ Visitez notre Exposition au 1<sup>er</sup> Etage ➔



**Blouses** en Batiste blanche, avec grand col marin Fr. **4.90**

**Blouses** en Batiste blanche, col et parements en voile rayée ou à grands pois depuis Fr. **6.90**

**Blouses** en crêpon cot. blanc, garnies jolis boutons soie bleue, av. col marin Fr. **8.75**

**Blouses** en voile coton, garnies col rond, à jour et avec pampilles et boutons d'Irlande, très élégantes, se font en blanc nattier, ciel, rose et noir Fr. **12.90**

**Blouses** en voile fine, à pois, garnies grand col marin d'organdie, dentelle filet et à jour, façon ravissante Fr. **15.75**



**Blouses** en mousseline coton rayé, différentes teintes, col à pointes et jolie garn., Fr. **8.90**

**Blouses** en crêpon couleur rayé ou lainette rayée, ornées col marin uni ou fantaisie, très jolie façon Fr. **9.75**

# AU LOUVRE BULLE